

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 10 juin 2022

La séance débute à 21h00.

En préambule Mr le Maire nous informe de la démission de Christine BISCANS du conseil municipal.

Sont présents : André PECH, Roxane LACUBE, Maggy PEYRADE et Philippe CALVAYRAC.

Absent excusé : Thomas CAVAYE.

Ph. CALVAYRAC est désigné secrétaire de séance.

- Approbation du compte rendu de la séance du 18 mai 2022

Mr le Maire développe certains points de ce compte rendu. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des présents.

- Organisation du bureau de vote pour les élections législatives

Selon la loi, tous les assesseurs doivent être présents à l'ouverture du bureau, s'assurer de la bonne mise en place de celui-ci (affichage, documents règlementaires) et signer la feuille de présence.

Roxane LACUBE et Ph. CALVAYRAC assureront à tour de rôle la permanence de la matinée, Maggy PEYRADE et TH. CAVAYE feront de même pour celle de l'après-midi. Mr le Maire sera présent toute la journée.

Cette configuration sera reconduite pour le deuxième tour s'il a lieu.

- Travaux

Le goudronnage de la rue du Sarrat sera effectué le lundi 13 juin, les entreprises ayant, finalement, résolu tous leurs problèmes.

Des discussions vont avoir lieu avec l'entreprise afin de planifier les réparations des chemins communaux. Tous ne seront pas exécutés faute de budget et seront reportés à l'an prochain.

Réparation du mur de la cour de l'école : vu l'urgence, la préfecture songe à proposer que la commune fasse les travaux et que les subventions afférentes ne soient attribuées que l'année prochaine. Il faut attendre les propositions concrètes.

Au vu des dernières projections (auto-construction, matériel en kit) la borne de lavage et de remplissage coutera moins cher que prévu.

Remplacement du chauffage de la salle polyvalente : le département serait prêt à un financement de 30%. Un projet de panneaux photovoltaïques sur le toit est à l'étude.

Le SYADEN prévoit la fin du chantier de l'éclairage public en septembre.

Epareuse / broyeur : des demandes de tarifs ont été faites auprès de différents commerçants.

Cimetière : la mise en place de l'ossuaire et du jardin du souvenir coûtera 1572 € HT.

Eglise : il reste à conceptualiser les mesures de l'intérieur et le dossier sera complet.

La séance se termine à 22h30.

Le secrétaire Ph. CALVAYRAC



Le Maire A. PECH

